

MAIRIE DE RIEUX



**MARCHÉ A PROCÉDURE ADAPTÉE
MARCHÉ DE TRAVAUX
N°2024-01**

POUR :

L'ISOLATION THERMIQUE DU GROUPE SCOLAIRE

15 rue Jean Carette 60870 Rieux

DATE DE REMISE DES OFFRES : le vendredi 19 avril à 17h30

RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION

RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION

SOMMAIRE

ARTICLE 1/ Objet et étendue de la consultation	page 3
ARTICLE 2/ Conditions de la consultation	page 4
ARTICLE 3/ Contenu du dossier de consultation	page 5
ARTICLE 4/ Présentation des candidatures et des offres	page 5
ARTICLE 5/ Sélection des candidatures et jugement des offres	page 7
ARTICLE 6/ Conditions d'envoi ou de remise des plis	page 8
ARTICLE 7/ Renseignements complémentaires	page 8
ARTICLE 8/ Clauses relatives à la dématérialisation des réponses	page 9

ARTICLE 1/ Objet et étendue de la consultation

1.1. / Objet de la consultation

Cette prestation concerne :

Travaux d'isolation thermique du groupe scolaire Jean-Carette

1.2. / Étendue de la consultation

Rappel de la Procédure :

Marché à procédure adaptée, telle que le prévoit l'article L2123-1 du Code de la Commande Publique.

Type de marché :

Marché public à procédure adaptée de travaux

1.3. / Décomposition et forme du marché

Mode de dévolution :

Le marché est alloti. Il est prévu une décomposition des travaux en 6 lots.

Lot 1 : Isolation par l'extérieur normée des façades de l'école du bas (classes maternelles et primaires) surface totale, environ 400 m², épaisseur isolant 15 cm et Isolation des parties basses (sous-sol) d'un bâtiment : école + salle multifonction d'une superficie de 265 m². La proposition détaillera pour chaque façade les travaux et coûts envisagés

- Préparation du chantier : échafaudages et protections diverses,
- Préparation du support : nettoyage, traitement divers, piochage, et réparation des enduits défectueux,
- Isolation thermique pour l'extérieur des murs : technique et matériaux utilisés, épaisseurs, modification des descentes d'eau, appuis et contours des fenêtres,
- Pose d'un enduit ton pierre adapté à l'extérieur,
- La proposition détaillera le mode d'isolation, le type d'isolant et ses caractéristiques,
- Dépose de cas échéant et nettoyage du chantier.

Lot 2 : Abaissement du plafond d'une classe et du hall pour isolation normée laine de verre,

- Plafond suspendu constitués de dalle de 600x600x20, type Rockfon Eklae, posée sur ossature métallique té de 24 blanc,
- Fourniture et pose d'une laine de verre thermique acoustilaine 035 en 260mm déroulée - R = 7,40m²K/W, environ 88m², objectif = ≥ 7 m²K/W,
- Fabrication de soffite,
- Démontage complet des plafonds existants,
- Forfait approvisionnement, nettoyage, enlèvement des gravois, mise en décharge compris taxes sur l'environnement.

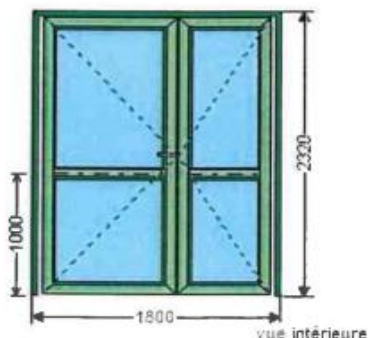
Lot 3 : Remplacement de fenêtres, portes-fenêtres et impostes par des modèles isolés et normés

Les travaux consistent à changer :

- 5 portes fenêtres aux rez-de-chaussée de l'école maternelle (caractéristiques jointes),
- 5 impostes (caractéristiques jointes),
- 4 fenêtres sur châssis à l'étage au niveau d'un couloir
- Dépose et nettoyage du chantier.

Description

Repère : A FABRICATION ET POSE
 Modèle : 5TEA2P P.E. ANGLAISE, 2 VTX (ANTI PINCE-DOIGT), COMETE 50TH A CLAM
 Décor : LAQUE BLANC PUR RAL 9010
 Dimensions (L x H) : 1800 x 2320



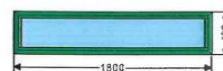
Dépose de l'ancienne porte avec le traitement des déchets
 Fabrication et pose d'une porte 2 vantaux tiercé (pour passage de 900mm) le tout réalisé en aluminium à rupture de pont thermique série comète 50TH à clamer de chez Installux

Descriptif:

- * Dormant périphérique de 60x50mm
- * Seuil de 8x40mm
- * Ouvrant périphérique de 96x50mm
- * Traverse intermédiaire de 100x50mm
- * Rejet d'eau avec porte brosse en partie basse
- * Parcloles droites

- * Couvre joint intérieur de finition
- * Habillage extérieur par cornières
- * Remplissage haut et bas par double vitrage avec 2 faces de sécurité et d'une isolation thermique renforcée de type 44/2 x 16 x 44/2 lowe avec gaz argon + intercalaire warm edge, coefficient de transmission thermique du vitrage $U_g = 1,1 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$
- * Ferrage par 4 paumelles en applique par ouvrant
- * Serrure anti-panique 3 points de type Push Barre de chez Fapim
- * Module extérieur avec béquille de manoeuvre pour l'ouverture de la porte principale
- * Cylindre européen standard
- * Crémone pompier sur ouvrant secondaire
- * Ferme porte à bras coulisse de type TS 3000 VBC de chez Gézy
- * Joints anti-pince doigts en EPDM intégrés côté ferrage (non prévu ceux du battement central car l'ouvrant principal dispose d'un ferme porte qui permet de ralentir la vitesse en douceur à la fermeture)
- * Coloris: blanc 9010

Repère : A1 FABRICATION ET POSE
 Modèle : STS IMPOSTE FIXE COMETE 50TH A CLAMER EN ALUMINIUM
 Décor : LAQUE BLANC PUR RAL 9010
 Dimensions (L x H) : 1800 x 430

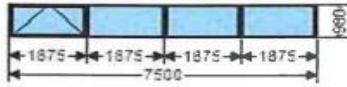


Dépose de l'ancienne imposte avec le traitement des déchets
 Fabrication et pose d'une imposte fixe en aluminium à rupture de pont thermique série comète 50TH à clamer de chez Installux

Descriptif:

- * Dormant périphérique de 64x50mm
- * Parcloles droites
- * Couvre joint intérieur de finition
- * Habillage extérieur par cornières
- * Remplissage haut et bas par double vitrage avec 2 faces de sécurité et d'une isolation thermique renforcée de type 44/2 x 16 x 44/2 lowe avec gaz argon + intercalaire warm edge, coefficient de transmission thermique du vitrage $U_g = 1,1 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$
- * Coloris: blanc 9010

Repère : B FABRICATION ET POSE
Modèle : 70S CHASSIS COMPOSE, ESPACE 70TH
Décor : LAQUE BLANC PUR RAL 9010
Dimensions (L x H) : 7500 x 980



vue intérieure

Dépose des anciens châssis avec le traitement des déchets
Fabrication et pose d'une bande filante avec 3 fixes et un ouvrant à soufflet, le tout en aluminium à rupture de pont thermique série Espace 70TH de chez Installux

Descriptif:

- * Dormant périphérique de 50x70mm
- * Meneaux de 80 x 70mm
- * Ouvrant désigné 67 x 70mm
- * Parcloles droites
- * Couvre joint intérieur de finition
- * Habillage extérieur par cornières
- * Remplissage haut et bas par double vitrage avec 2 faces de sécurité et d'une isolation thermique renforcée de type 44/2 x 16 x 44/2 lowe avec gaz argon + intercalaire warm edge, coefficient de transmission thermique du vitrage $U_g = 1,1 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$
- * Ferme imposte avec renvoi de manoeuvre
- * Coloris: blanc 9010

Lot 4 : Installation de 6 volets roulants

- Pose de volets extérieur, coffre extérieur, lames aluminium 50 mm, doubles parois avec mousse polyuréthane sans CFC, Haut 2240mm x Larg 2730 mm, sur 3 fenêtres de classe,
- Dépose et nettoyage du chantier.

Lot n°5 : Adaptation du réseau électrique à l'abaissement du plafond (éclairage LED) et aux volets roulants
Bureau de la directrice

- Déconnexion et dépose d'un luminaire existant, enlèvement de l'appareil pour destruction en déchetterie spécialisée.
- Pose, raccordement d'un pavé Led 600x600 34W 84 UGR19 sur faux-plafond (lot 2)
- Réutilisation du circuit d'éclairage existant

Hall d'accès bureau, salle postes info et classe n°6

- Déconnexion et dépose d'un luminaire existant, enlèvement de l'appareil pour destruction en déchetterie spécialisée,
- Remise à hauteur sous faux-plafond FP d'un bloc autonome d'éclairage de sécurité ainsi que la sirène incendie
- Pose, raccordement d'un pavé Led 600x600 34W 84 UGR19 sur faux-plafond (lot 2)
- Réutilisation du circuit d'éclairage existant

Classe informatique

- Déconnexion et dépose de 5 luminaires existants, enlèvement de l'appareil pour destruction en déchetterie spécialisée,
- Pose, raccordement de 9 pavés Led 600x600 34W 84 UGR19 sur faux-plafond (lot 2)
Réutilisation du circuit d'éclairage existant en 2 allumages.
- Dépose et nettoyage du chantier.

Lot n°6 : Installation d'un radiateur supplémentaire pour mieux répartir la chaleur.

- Collecteur réseau chauffage en DN40 dans le vide sanitaire de l'école du haut,
- Réalisation de 2 piquages, pose de 2 vannes, remplacement des 2 vannes existantes, réalisation de la tuyauterie dans le vide sanitaire et sortie directement dans la classe à l'endroit du nouveau radiateur,
- Ajout d'un radiateur acier de 2 Kw,
Radiateur :
- Vidange du réseau de chauffage,
- Remplacement de vanne d'isolement type BS en DN40 sur collecteur,
- Réalisation de 2 piquages acier, soudure, mise en peinture,
- Fourniture et pose d'une vanne d'isolement sur nouveau départ radiateur,
- Fourniture et pose de tuyauterie cuivre D16,
- Fourniture et pose d'isolation armaflext,
- Percement du mur,
- Fourniture et pose d'un radiateur type Finimétal 600x1200 mm compris tête thermostatique et té de réglage,
- Rebouchage,
- Remise en eau, purge de l'installation,
- Essai,
- Nettoyage de chantier.

Forme du marché :

Les marchés sont simples. Il n'est pas prévu de décomposition en phases ou en tranches.

1.4. / Conditions de participation des concurrents

Forme du groupement :

Chaque lot pourra être attribué à une entreprise unique ou à un groupement d'entreprises solidaires ou avec mandataire solidaire.

1.5. / Lieu d'exécution

Les travaux seront exécutés au groupe scolaire Jean-Carette, 15 rue Jean Carette 60870 Rieux (deux bâtiments).

ARTICLE 2/ Conditions de la consultation

2.1. / Durée du marché – Délais d'exécution

La durée du marché est de 2 mois à partir de l'ordre de service de démarrer les travaux, y compris période de préparation de chantier.

- La période d'exécution des travaux est de 6 semaines
- La période de préparation préalable est de 1 semaine.
- Démarrage prévisionnel de l'exécution des travaux : 8 juillet 2024 (**il est impératif que les travaux aient lieu pendant les congés scolaires**)
- Les travaux ne pourront être commandés définitivement qu'après obtention par l'acheteur des subventions sollicitées.

A défaut d'obtention des subventions dans le délai voulu, les travaux ne pourront avoir lieu qu'à l'été 2025.

2.2. / Offres de Base

Chaque lot comporte une offre de base.

2.3. / Variante

Les variantes facultatives laissées à l'initiative des soumissionnaires sont autorisées, à condition de répondre impérativement à la consultation sur l'offre de base.

2.4. / Variante obligatoire (prestations supplémentaires éventuelles ou options) – PSE

Sans objet.

2.5. / Délais de validité des offres

Le délai de validité des offres est de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

2.6. / Mode de règlement du marché et modalités de financement

Les prestations seront financées selon les modalités suivantes :

Les crédits sont inscrits au budget de la Commune de Rieux 60870

Les sommes dues au titulaire de chaque lot du marché, seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la réception des factures.

ARTICLE 3/ Contenu du dossier de consultation

Le dossier de consultation contient les pièces suivantes :

- Le présent règlement de la consultation (R.C.)
- La demande de subvention au fonds vert en date du 19 février 2024

Toutes les pièces sont accessibles sur la page :

<https://www.mairie-rieux.fr/marches-publics>

ARTICLE 4/ Présentation des candidatures et des offres

Les offres des concurrents seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en Euros.

Si les offres des concurrents sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté ; cette traduction doit concerner l'ensemble des documents remis dans l'offre.

Documents à produire

Chaque candidat produira un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

I/ PIÈCE DE LA CANDIDATURE

1) La lettre de candidature (**formulaire DC1**) ou document équivalent permettant d'identifier le candidat ou chaque membre du groupement si le candidat est un groupement d'opérateurs économiques.

Si le formulaire DC1 n'est pas utilisé :

Une déclaration sur l'honneur pour justifier que l'opérateur :

- n'entre dans aucun des motifs d'exclusions de la procédure de passation prévus aux articles L.2141-1 et suivants et L.2141-7 et suivants du Code de la Commande Publique.

Précisions :

- si le candidat est un groupement d'opérateurs économiques, chaque membre du groupement doit fournir une déclaration sur l'honneur.
- Le candidat doit informer sans délai l'acheteur de tout changement en cours de procédure, de sa situation au regard des articles L.2141-12, L2141-13 et -14 du CCP.

2) Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise (**formulaire DC2**) : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

3) Lorsque le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés.

4) Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise ;

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
- Liste des travaux exécutés au cours des trois dernières années, pour des travaux similaires à l'objet de la consultation ;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature.
- Engagement d'agir pendant l'été 2024.

Utiliser les documents téléchargeables à l'adresse suivante :

<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

- Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants **DC1**
- Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement **DC2**

Note : Avant de procéder à l'examen des candidatures, si l'on constate que des pièces visées ci-dessus sont manquantes ou incomplètes, le pouvoir adjudicateur peut décider de demander à tous les candidats concernés de produire ou compléter ces pièces dans un délai de 6 jours. Les autres candidats qui ont la possibilité de compléter leur candidature, en seront informés dans le même délai.

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

II/ PIÈCES DE L'OFFRE

1) Un mémoire technique ou devis explicitant l'ensemble des dispositions que le candidat compte mettre en œuvre pour cette opération, permettant au pouvoir adjudicateur d'apprécier les offres suivant les critères développés ci-dessous, les critères de notation sont développés dans l'article 5 « Pondération des critères intervenant dans le jugement des offres » :

- Moyens humains affectés au chantier pour respecter le planning
- Méthodologie d'intervention en site occupé, (mode opératoire)
- Équipements techniques proposés, et fiches techniques des principales fournitures, correspondant aux normes pour un bâtiment scolaire et à l'objectif de 40 % d'économies d'énergie minimum.

Le dossier complet (pièces de la candidature et de l'offre) sera transmis par voie électronique via la page : <https://www.mairie-rieux.fr/marches-publics/> (mail : marches@mairie-rieux.fr)

ARTICLE 5/ Sélection des candidatures et jugement des offres

Mairie de Rieux - Règlement de Consultation (RC) Isolation thermique du groupe scolaire Jean Carette

Le jugement sera effectué dans les conditions prévues au Code de la Commande Publique et donnera lieu à un classement des offres.

5.1. / Critères relatifs à la candidature

- Garantie et capacités techniques et financières,
- Capacités professionnelles,
- Capacités à tenir le délai

5.2. / Pondération des critères intervenant dans le jugement des offres

- Prix : 50 %
- Valeur technique : 50 %

5.2.1. Mode de calcul pour la notation du prix des prestation – 50 points

La formule de notation est la suivante :

Note de l'offre = prix de l'offre la moins disante / prix de l'offre analysée x 50

Tout offre supérieure à l'estimation faite dans le dossier de subvention sera éliminée.

5.2.2. Mode de calcul pour la valeur technique – 50 points

Sur présentation du mémoire technique, les sous critères intervenant pour l'analyse de la valeur technique sont :

- Moyens humains affectés au chantier pour respecter le planning, (20 pts)
- Méthodologie d'intervention en site occupé, (mode opératoire) (10 pts)
- Équipements techniques proposé, et fiches techniques des principales fournitures. (20 pts)

Une note totale sur 100, sera attribuée à chaque offre.

Lors de l'examen des offres, le pouvoir adjudicateur du marché pourra demander à un candidat, des décompositions ou sous détails des prix complémentaires ayant servi à leur élaboration, qu'il estimera nécessaires. Le candidat devra les fournir dans un délai de 2 jours à compter de la réception de la demande.

Par ailleurs, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec un, plusieurs ou tous les candidats ayant remis une offre. La négociation pourra porter sur les caractéristiques, les conditions d'exécution du marché et l'offre financière.

Le marché pourra donc être attribué sur la base des offres initiales sans négociation ou après négociation le cas échéant.

L'offre ayant la plus haute note sera déclarée comme étant économiquement la plus avantageuse pour la Commune de Rieux (Oise).

Conformément aux dispositions des articles L.2141-1 et suivants, et R.2143-6 à -10 du Code de la Commande Publique, le candidat auquel il est envisagé d'attribuer un marché public doit fournir les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales. Les marchés pour chacun des lots seront in-finé signés avec les seuls attributaires.

ARTICLE 6/ Conditions d'envoi ou de remise des plis

La transmission électronique est obligatoire pour cette consultation. Les modalités sont précisées à l'article 8 du présent document.

ARTICLE 7/ Renseignements complémentaires

7.1. / Demande de renseignements

Pour obtenir les renseignements complémentaires qui leurs seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres, une demande écrite de préférence à l'adresse électronique :

- marches@mairie-rieux.fr

Renseignements techniques : M. MADEC Jean – délégué aux travaux, mail : secretariat@mairie-rieux.fr

Une réponse sera alors adressée, par retour de courriel, à toutes les entreprises ayant interrogé jusqu'à 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.

L'acheteur s'engage à ne pas modifier les pièces mises en ligne.

7.2. / Documents complémentaires

Les documents complémentaires, au cahier des charges sont communiqués aux concurrents dans les 6 jours qui suivent la réception de leur demande via l'adresse électronique.

7.3. / Visites sur site ou consultation sur place

Une visite sur site est obligatoire pour cette consultation, la visite est organisée sur demande

ARTICLE 8/ Clauses relatives à la dématérialisation des réponses

Les offres sont attendues par courriel, dont l'objet précisera : « lot n° ...- ne pas ouvrir »

Il est recommandé aux candidats de ne pas transmettre leur offre en « dernière minute » et de demander une confirmation de lecture par accusé de réception.

Pour chaque document sur lesquels une signature est exigée, la signature doit émaner d'une personne habilitée à engager le candidat. Cette personne est soit le représentant légal du candidat, soit toute autre personne bénéficiant d'une délégation de pouvoir ou de signature établie par le représentant légal du candidat.

Il est recommandé aux candidats de respecter les recommandations suivantes :

- les formats de fichiers envoyés ne pourront être que : world/pdf/xls
- ne pas utiliser certains formats, notamment les « .exe », les formats vidéo
- ne pas utiliser certains outils, notamment les « macros »
- faire en sorte que l'offre ne soit pas trop volumineuse, et que chaque fichier inclus dans l'enveloppe ne dépasse pas les 10 Mo.
- tous les fichiers envoyés devront être traités préalablement à l'anti-virus, à charge de l'entreprise candidate. Conformément au II et III de l'article 10 de l'arrêté du 28 août 2006, les candidatures ou les offres contenant des virus seront réputées n'avoir jamais été reçues et les candidats en sont informés dans les plus brefs délais.

Le candidat retenu, s'il a transmis ses dossiers par voie électronique, sera tenu d'accepter la signature manuscrite d'un marché papier.

Le candidat peut effectuer à la fois une transmission électronique et, à titre de copie de sauvegarde, une transmission sur support papier. Les documents de la copie de sauvegarde doivent être également signés.

Cette copie doit parvenir dans les délais impartis pour la remise des candidatures et des offres. La copie de sauvegarde doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible « Ne pas ouvrir – copie de sauvegarde ».